

Ministère de l'Intégration Sociale, de la Sécurité Sociale et de la Solidarité Nationale

12 mars 2021

Le Ministère de l'Intégration Sociale, de la Sécurité Sociale et de la Solidarité Nationale tient à informer les personnes qui n'ont pas pu récupérer leur pension à la poste pour le mois de mars, suite au confinement nationale, que ces pensions seront distribuées à leurs domiciles.

L'exercice de distribution de pensions à domicile concernera environ 13,000 personnes, soient celles dont les noms tombent dans la catégorie alphabétique de Q à R et de S à Z, qui auraient dû toucher leurs pensions à la poste le mercredi 10 mars et le samedi 13 mars respectivement.

Les bénéficiaires concernés sont ceux qui touchent la pension de retraite, la pension d'invalidité, la pension de veuve, la pension d'orphelin.

« Je tiens à rassurer nos bénéficiaires que nous avons pris toutes les dispositions nécessaires pour que le paiement des pensions se fasse chez eux. Suite à une réunion entre mon Ministère, le Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication, le Mauritius Post Ltd et la police, il a été décidé que ce service de paiement à domicile sera assuré par la Mauritius Post Ltd avec le soutien de la police. L'exercice de paiement commencera demain, samedi 13 mars, dans l'après-midi et s'étalera sur quelques jours, » explique Fazila Jeewa-Daureeawoo, Ministre de l'Intégration Sociale, de la Sécurité Sociale et de la Solidarité Nationale.

A noter toutefois, que le paiement des pensions se fera par région pour faciliter la distribution.

Les bénéficiaires doivent présenter leurs cartes d'identité et leurs cartes de pension aux officiers.

Toutes les consignes sanitaires seront respectées pour assurer le bon déroulement de cet exercice.